

Image not found or type unknown



Non remboursement après vol moto

Par **Kenny47**, le **03/06/2010 à 17:47**

Bonjour,Voilà mon problème j'ai acheté une moto et me l'a suis faites voler , j'étais assuré pour et j'ai donc fait tout ce qu'il fallai pour entamer les choses .J'ai eu eu réponse de l'expert mais aucun remboursement n'a suivi et depuis ce temps la , depuis plus d'un an , plus aucune nouvelle et lorsque je les appelle il me réponde qu'il n'on pas eu de nouvelles de l'expert .Je pensai donc envoyer une lettre en recommandé avec une copie de la lettre que j'ai reçu de l'expert , mais je voulais savoir quel recours était possible en cas de non remboursement , comment faire etc ?Merci